

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10/01/2025**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
8	7	7

Vote
A l'unanimité
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

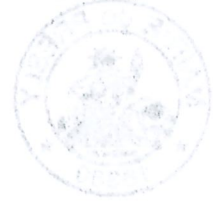
Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture du Cher  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 10 Janvier à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Presly s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOREAU Nicolas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/01/2025.

**Présents** : Mmes : , ROQUES Catherine, LE PELLEY DUMANOIR Sophie, MM : BEDET Sébastien, CLOZIER Cyrille, LOHSE Philippe, MANDRA Rodolphe, MOREAU Nicolas

**Excusée** : GRIVEL Christelle,

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme ROQUES Catherine



**2025-02 – PLAN DE FINANCEMENT CHAUFFERIE BOIS**

Vu la délibération du 10 janvier 2025 portant le n°2025-01, concernant l'attribution du marché pour la réalisation de la chaufferie bois.

Monsieur le Maire propose le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Réalisation d'une chaudière bois	101 505.77€ HT	Subvention ADEME 40%	40 602.30€
		DETR 20%	20 301.15€
		Autofinancement 40%	40 602.32€
	101 505.77€ HT		101 505.77€ HT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :**

**- D'approuver le plan de financement prévisionnel du projet de chaufferie bois,**

**-D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès de l'Etat pour la DETR et de l'ADEME,**

- De donner son accord pour que Monsieur le Maire, ou son représentant, engage toutes les démarches y afférentes,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 13/01/2025  
Le Maire  
Nicolas MOREAU

Secrétaire de séance  
Catherine ROQUES



Transmis au contrôle de légalité le 13/01/2025  
Publication sur le site internet de la commune le 13/1/2025

# Acte à classer

2025-02

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2025-01-13T14-40-51.00 ( MI258346890 )

Identifiant unique de l'acte : 018-211801857-20250110-2025-02-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Plan de financement chaufferie bois

Date de décision : 10/01/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.2. Décisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2025 02 Plan de financement  
chaufferie bois.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 13/01/25 à 14:40

Date 13/01/25 à 14:40

Date 13/01/25 à 14:47

Par SESTRE Corinne

Par SESTRE Corinne

